



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date: Mardi 4 juin 2024
Endroit: Local de musique, École Paul-Bruchési
Heure: 18h00

Présences : Nancy Lavallée, Danny Bouchard, Julie Beauregard, Barbara Fillion, Séverine Alain-Mazoyer, Aude Watier, Hélène Claise, Carolina Stevenson, Aude Watier

Absences : Marie-Mousse Laroche

Membre de la communauté: Maude Cournoyer et Franck Tchouassi

Invité.es : -

PROCÈS-VERBAL

1

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 18h30.

2. Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout du point 9.6 Transfert du fond 4 vers le fond 9.

4. Présentation du procès-verbal du 14 mai 2024

Le PV du 14 mai 2024 est adopté tel quel.

5. Parole du public (invités)

N/A

6. Mot des membres de la communauté

Coordonnatrice de la Maison d'Aurore, Maude Cournoyer :

29 mai : Fête de fin d'année du Château d'Aurore, il y a eu un super atelier avec les Montreal Steppers.

6 juin : Conférence sur la transition scolaire du primaire-secondaire. Il y a aussi des ateliers offerts dans les classes de l'école.

19 juin : Événement d'inauguration de la Guinguette d'Aurore qui lance sa 4^e édition de sa programmation estivale. Les activités reprennent pour toute la communauté. Pour voir l'horaire des activités, veuillez consulter la page Facebook de [La Maison d'Aurore](#).



1310 boul. Saint-Joseph Est
Montréal, Québec
H2J 1M2

téléphone: (514) 596-5845
site Web: paul-bruchesi.cssdm.gouv.qc.ca

Coordonnateur du RDLT9, Franck Tchouassi :

Les dates des événements approchent (camp de soccer, camp de jour) et la session de printemps se termine cette semaine.

Les inscriptions pour la session d'automne se feront au mois d'août et les activités parascolaires débuteront en septembre.

En suivi : Franck transmettra les affiches promotionnelles au début août pour que Mme Lavallée les transmette aux parents de l'école.

7. Mot de la présidente de l'OPP

-La danse du printemps s'est bien déroulée, l'OPP a fait un bénéfice de 1231,04\$. Ils souhaitent faire un don de 500\$ pour le bal des finissants.

-La vente de garage aura lieu le samedi 8 juin : 30 tables sont vendues.

8. Objectifs du C.É. 2023-2024

8.1 Valoriser l'équipe-école et la collaboration entre les parents et l'équipe-école

Bilan : -Il s'agit d'un objectif permanent qui sera à travailler et à bonifier chaque année. Nous exprimons l'idée de ramener le concept des cartes de hockey pour la prochaine année scolaire en tenant compte des suggestions d'amélioration. Cela pourrait aussi contribuer à valoriser les éducatrices du service de garde par les élèves et les parents malgré le roulement de personnel.

-Les cadeaux pour souligner les semaines des enseignants et des employés du service de garde sont très appréciés; ce sera à maintenir. Le souhait est émis de trouver une façon de reconnaître le travail de tous les employés de l'école.

-Nous aurons une réflexion pour nous assurer de travailler conjointement cet objectif avec l'objectif 8.5
Actualiser l'ADN de l'école afin de les valoriser et de les mutualiser.

8.2 Entreprendre une réflexion concernant la surpopulation de l'école

On n'entrevoit rien à faire pour l'an prochain étant donné les travaux à l'école Laurier.

Pour l'année 2024-2025, l'école comptera 17 groupes, 3 au préscolaire et 14 au primaire ; dont 5 classes combinées.

En suivi : Ce point sera à discuter au printemps 2025.

8.3 Collaborer au projet de la place-école de Lanaudière

-Une rencontre est prévue entre l'arrondissement, la directrice et la présidente du CÉ pour planifier les plantations pour l'automne 2024.

-Hélène Claise, l'enseignante de musique, a fait des démarches auprès de l'arrondissement pour planifier faire une chanson à l'école avec les élèves de l'école (la chanson avec l'OSM) pour l'inauguration officielle de la place-école prévue le 19 septembre.

En suivi : L'an prochain, Hélène Claise aimerait faire des démarches auprès de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour sortir le piano sur la place-école de juin à septembre à rediscuter avec la Maison d'Aurore qui a une personne responsable de la Guinguette qui pourrait s'occuper du piano pendant l'été.

-Hélène souhaiterait aussi organiser de petits concerts pour les résidents des Habitations de Lanaudière.



8.4 Assurer la sécurité aux abords de l'école Paul-Bruchési

En suivi : -Un suivi sera fait au cours de la prochaine année scolaire.

8.5 Actualiser l'ADN de l'école

Le projet éducatif *Lis moi l'avenir 2023-2027* peut être un bon point de départ pour actualiser l'ADN de l'école. Les 3 valeurs au projet éducatif sont le respect, l'engagement et la collaboration. Le moyen qui a été déterminé par les enseignants c'est de planifier des situations d'apprentissage permettant de promouvoir la littérature jeunesse afin de rendre la lecture authentique et signifiante.

Nous avons pris le temps de faire une séance de remue-méninge en guise de bilan. La vision et les objectifs sont disponibles sur le site web de l'école.

Voici ce qui en ressort :

- Le concert de musique pour les parents du CÉ fait partie de l'ADN de l'école. Les arts et la culture sont très vivants à l'école.
- Le discours et l'art oratoire pourraient être valorisés davantage.
- L'art culinaire sera mis de l'avant avec le projet des *petits chefs* au SDG.
- La bienveillance devrait être au cœur de l'ADN. Ce serait pertinent de travailler le respect des élèves envers tous les employés de l'école en lien avec l'ADN.

En suivi :

-Amorcer la réflexion pour trouver comment la communauté de l'école peut soutenir et contribuer au projet éducatif.

-Est-ce que l'OPP pourrait contribuer à mousser les activités de l'école et à créer des liens ?

-La médiation culturelle est à explorer.

-Il y a un fort potentiel d'activités intergénérationnelles avec la Maison d'Aurore et les Habitations de Lanaudière.

9. Mot de la direction

9.1 Fournitures scolaires (à approuver)

Les effets scolaires seront transmis par courriel aux parents au début du mois de juillet.

Les membres du CÉ approuvent à l'unanimité la liste des effets scolaires à se procurer pour l'année 2024-2025.

9.2 Cahiers d'activités (À approuver)

La liste des cahiers d'activités est approuvée à l'unanimité par les membres du CÉ. Les montants par classe varient entre 63 et 95\$.

9.3 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (À adopter)

En suivi de la rencontre du mois de mai, le plan de lutte a été rajouté sur le site web de l'école et est maintenant disponible pour que les parents en prennent connaissance.

Cette année, les cibles du plan de lutte contre l'intimidation et la violence n'ont pas été atteintes ; la direction reconnaît qu'il y a place à amélioration. Il y a eu 5 cas cette année d'activation du plan de lutte





contre l'intimidation et la violence ; il s'agit pour la plupart d'événement survenant dans les transitions, dans les déplacements aux toilettes, des bousculades, du tirailage ou des batailles.

Il y a eu 5 cas cette année de cas de violence.

-C'était au tour du personnel de répondre aux questions de suivi du plan de lutte. Un des constats est que le temps de concertation entre les enseignants et le personnel du service de garde doit se maintenir toute l'année.

-La TES qui n'a pas été remplacée pendant son congé de maladie n'a pas aidé à la mise en œuvre du plan de lutte.

-Comme tout le personnel de l'école a un rôle à jouer dans le plan de lutte, il a aussi été ajouté dans la description de tâches pour l'embauche du personnel au service de garde. Ce sera aussi rappelé en point statutaire aux rencontres d'équipes. Elizabeth, psychoéducatrice, fera le tour des classes en début d'année (boîte près des toilettes). Sur le trajet entre l'école et la maison, ce sont les parents qui ont un rôle éducatif à jouer.

Les parents rapportent qu'ils ont la perception d'angles morts face à la violence ou d'intimidation sur la cour d'école, dans les déplacements ou le service de garde. Il semble y avoir un problème systémique à reconnaître les situations d'intimidation et de violence et de le nommer. Les situations graves sont souvent minimisées et les comportements violents sont banalisés. Le sentiment de sécurité est compromis.

Les parents se questionnent comment est expliqué le plan de lutte aux enfants ? Quelles sont les attentes envers les enfants ?

RÉSOLUTION

-*Considérant* les articles 75.1, 75.2 et 75.3 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. c. I-13.3) prévoyant que chaque école du Québec doit se doter d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence ;

-*Considérant* qu'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence spécifique à notre école a été élaboré avec la participation des membres du personnel ;

-*Considérant* que ce plan de lutte est proposé par la direction de l'école pour adoption par le conseil d'établissement

Il est proposé par : Danny Bouchard

Appuyé par : Aude Watier

Et il est résolu que les membres du CÉ adoptent le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence de l'école tel qu'il a été déposé à l'unanimité.

ADOPTÉ



En suivi: -Au prochain CÉ, nous souhaitons parler du plan de lutte dans le suivi des valeurs de l'école. Nous croyons qu'il sera important pour qu'il y ait des améliorations par rapport aux actes de violence et d'intimidation, de mieux le publiciser, d'en parler et de le valoriser auprès des élèves.

- Prévoir des rappels fréquents
- S'assurer que les règles soient les mêmes pour tous
- Sensibiliser les élèves à l'importance du respect entre eux et envers tous les adultes de l'école
- Repenser les conséquences selon une gradation pour le manque de respect.
- Informers les parents du plan de lutte et des attentes quant au déploiement du plan quand il y a des actes de violence ou d'intimidation.
- Sensibiliser les enfants à l'usage de La boîte 'j'ai besoin d'en parler' et revoir le code de vie.
- Examiner les besoins en formation et en accompagnement du personnel de l'école.

9.4 Proforma (À approuver)

- Le budget est présenté par Mme Lavallée.
- Les membres du CÉ approuvent le budget.
- Le vice-président a signé le budget.

9.5 Bilan du CÉ

- Les membres parents sont en train de compléter le bilan du CÉ et le transmettront à Mme Lavallée qui doit l'envoyer au CCSDM d'ici le 30 juin.

9.6 Transfert du Fond 4 vers le Fond 9 pour que la Fondation puisse assurer le paiement des services de garde du mois d'avril à fin mai. (À adopter)

RÉSOLUTION

Il est résolu que le montant de 713.60\$ soit transféré du fond 4 vers le fond 9 pour assurer le paiement des demandes d'aide financière à la Fondation (paiement des services de garde du mois d'avril à la fin mai).

Proposée par : Danny Bouchard
Appuyée par : Barbara Fillion

Cette résolution est adoptée à la majorité des membres présents lors de la séance du Conseil d'Établissement en date du 4 juin 2024.

10. Mot de la technicienne du service de garde

Le SDG sera ouvert le lundi 26 août.

10.1 Réglementation des montants journaliers chargés aux parents.

Les documents ne sont pas prêts. Ils seront transmis aux membres du CÉ par courriel et nous les approuverons à distance.





1310 boul. Saint-Joseph Est
Montréal, Québec
H2J 1M2

téléphone: (514) 596-5845
site Web: paul-bruchesi.cssdm.gouv.qc.ca

11. Mot des enseignants

- Il ne reste que 12 jours d'école, l'année a filé rapidement !
- 7 juin : c'est la journée de bienvenue à la maternelle pour les futurs élèves.
- La classe de Monsieur Pascal a fait de l'art dramatique. Ils ont présenté Astérix aux autres élèves.
- La classe de Mme Julie offrira une représentation aux parents de la pièce de théâtre, Le sac de chips, dans la salle Paul-Buissonneau le 13 juin à 19h
- 13 juin : Tournoi de soccer du 1^{er} cycle dans le gymnase
- Activités de fin d'année : spectacle de magie en matinée et Haie d'honneur dans la cour pour célébrer les finissants.
- 17 au 19 juin : Les élèves de 6^e année feront une sortie au Camp des débrouillards.
- 19 juin : Bal des finissants dans le gymnase

12. Fondation

- Moins de 600\$ ont été recueillis en don cette année au concert.
- La stratégie pour collecter des fonds pour la Fondation sera à revoir l'an prochain.

13. Correspondances

Rien à signaler.

14. Points divers

À inscrire dans les agendas :

- 12 septembre : ce sera la rencontre de parents avec les enseignants (18h-19h), suivi de l'AGA du CÉ (19h-20h30).
- 17 septembre : ce sera la séance de photo scolaire.

15. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 21h27.

Nancy Lavallée
Directrice de l'École Paul-Bruchési

Danny Bouchard
Vice-Président du CÉ